

FAIRE GLISSER LA FONCTION INDUSTRIELLE DE L'ORGANISATION URBAINE DE LA CONURBATION DU BASSIN MINIER DES HAUTS DE FRANCE POUR INVENTER UN CADRE VIE ÉCOLOGIQUE «UTOPIQUE».

Bassin minier, cohabitation conviviale, patrimoine, friche, sauvage, conurbation, cités minières, lien affectif avec le territoire.

L'an passé, j'avais déjà entamé une recherche sur le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Au travers de mes recherches et de mes pérégrinations, j'ai été séduit par l'exaltant contraste entre sa platitude et la hauteur de ses terrils, ces hautes collines noires faites à partir des déchets d'extraction. Mais malgré une inscription il y a 11 ans au patrimoine mondial de l'UNESCO, ne perçoit pas la gloire que ses lauriers lui promettent.

L'urbanisation minière s'est organisée autour des fosses d'extractions, les seules structures économiques qui employaient les habitants. Les cités minières et les fosses suivaient le charbon en sous-sol, c'est-à-dire la couche géologique du Carbonifère Stéphanien. Celles-ci se sont donc implantées de manière anarchique le long de ce filon, sur un bassin agricole très fertile. Cette urbanisation se démarque de l'urbanisation conventionnelle qui s'organise autour des centres urbains historiques. L'urbanité qui en a résulté est un système appelé la conurbation. Celle-ci est une bande urbaine continue d'environ 25 km d'épaisseur qui s'allonge dans un bassin agricole. Les cités minières aux fortes identités architecturales étaient connectées autour des infrastructures minières (fosses d'extraction, terrils, chevalements). Dans ces complexes miniers persistent souvent des parcelles agricoles qui permettent à la campagne de parfois s'infiltrer dans la ville. À partir des années 60 jusqu'en 1991, toutes les mines du nord ont fermé. Après la fermeture des mines, ce territoire monofonctionnel est devenu une structure urbaine dense, dénuée de centralité définie, c'est-à-dire une péri-urbanité autonome. Les infrastructures minières, ces polarités urbaines autour de quoi toute la vie des mineurs était pensée, sont devenues, en l'espace d'une fermeture de porte, des espaces délaissés dans lesquelles la vie sauvage suit sa dynamique propre. Les impressionnants terrils qui occupent fréquemment ces friches sont des traces immanquables de l'activité minière. Visibles à des kilomètres et fournissant des biotopes rares où se développent de nombreuses espèces protégées, ils forment un capital paysager et écologique majeur pour le territoire. Les réseaux des chevalements qui connectaient toutes les fosses entre elles et au réseau national ont aussi été en majorité démontés et présentent maintenant un réseau de chemins surélevés également bordé de milieux sauvages. Le réseau friches maillent donc de manière continue le territoire de toute la conurbation.

La patrimonialisation et la richesse écologique de ce foncier en font des lieux non appropriables par des activités économiques.

Le travail manquant aujourd'hui, malgré quelques industries présentes, la conurbation du bassin minier est plus ou moins une continuité de cités dortoirs. Les « navetteurs » rejoignent les pôles urbains du bassin minier que sont Lens ou Douai, ou alors les polarités extérieures comme Lille ou Arras. Le taux de chômage y est aussi très élevé. De plus, le parc immobilier étant vieillissant, les logements sont de moins en moins attractifs. L'ambiance dans les cités minières est donc d'un sinistre remarquable, malgré leur identité « folklorique » et la présence majestueuse des terrils qui les dominent. En parcourant les cités, je me suis désolé de la vétusté de ce patrimoine architectural et du nombre conséquent de maisons vacantes, placardées de tôles. Les jardins privés qui séparent les maisons de l'espace public sont pour nombre d'entre eux très mal entretenus ou bien un lieu d'entrepôt de matériel ménager divers. Le mode de vie y est maintenant celui de la voiture et le terrain est fertile pour l'organisation économique standardisée de la mondialisation. On y voit se multiplier les panneaux publicitaires, les rond-points, les centres commerciaux, les parkings... L'identité minière forte du bassin est donc en train de se diluer dans les archétypes de la mondialisation et la tristesse d'un territoire en crise.

Mais tous ces enjeux sont tout autant d'opportunités pour répondre aux problématiques de manque de biodiversité en ville, de besoins de relocalisation de la production alimentaire, de résilience face aux aléas climatiques extrêmes...

Comment le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais peut-il opérer un glissement des fonctions de son organisation industrielle pour devenir un territoire densément cohabité d'humains et de non humains tout en possédant localement les moyens de leurs subsistances respectives ?

Il y a premièrement la possibilité de renforcer les liens économiques entre le marécage urbain que représentent la conurbation et ses abords agricoles. La région produisant en grande majorité des céréales, des pommes de terre et des betteraves, il faudrait implanter, au sein et au bord de la bande urbaine, des friches d'exploitations en polyculture. Celle-ci mettant l'accent sur la production de fruits, absents de la région, de légumes et de protéines de basse court. Les lieux d'échanges des produits alimentaires pourraient prendre place dans les centres urbains, aujourd'hui mal définis, qui balisent la conurbation d'ouest en est, à l'instar de l'éco pôle alimentaire de Loos-en-Gohelle qui a pris ses quartiers dans l'estaminet historique du village qui avait fermé.

Le sauvage en ville étant déjà en plein essor grâce aux friches minières et aux terrils, il faut à mon sens inventer un lien affectif et bienveillant entre les habitants des zones urbaines et les espaces vivants, changeants et en pleine croissance. Le regard des humains sur ces espaces doit, je pense, être celui de parents qui regardent avec amour leur enfant s'envoler de ses propres ailes, acceptant et relevant, la beauté de son évolution.

Ce lien, plutôt intangible pour le moment, peut-être créé grâce à l'action artistique et culturelle, grâce à une agitation plurielle de la sensibilité. C'est pourquoi je pense que les espaces pour la création et la représentation artistique, quels qu'ils soient, doivent être trouvés et matérialisés pour former des micro-polarités dans les espaces urbains. La mission Bassin minier a déjà comme ligne directrice de mettre en avant la culture pour valoriser le patrimoine minier et redynamiser le bassin.

Certaines pratiques pastorales ont lieu aujourd'hui sur certains terrils et je trouve intéressant d'activer ici une pratique qui fait collaborer, dans les territoires naturels, les humains et la vie sauvage. Les humains ayant créé des sites sauvages non naturels, cela a du sens pour lui de discuter avec ce sauvage pour gérer ces sites dans une sorte de « démocratie » interspécifique.

Le projet de la « chaine des parcs » mené par Euralens avec l'aide de Michel Desvigne vise, dans un but touristique essentiellement, à connecter de nombreuses friches minières, possédant souvent un terril accessible, dans un système de parc urbains ayant chacun son identité ou plutôt... son offre touristique particulière. Le projet est pour moi inspirant, mais son caractère marchant et anthropocentré est à remettre en question.

Afin d'être résilients aux aléas climatiques telles que les pluies intenses ou encore les chaleurs caniculaires, les jardins privés et les zones de friches sont des solutions disponibles. Ces espaces perméables et végétalisés en étant suffisamment organisés permettraient d'absorber les eaux de pluie en périodes humides et de rendre beaucoup de fraîcheur en période chaude.

Je souhaite travailler à l'échelle d'une portion de bassin minier, le bassin minier de l'Artois, ainsi qu'à l'échelle de la friche minière, du terril est des cités minières qui l'entourent. Ainsi, c'est sur les terrils 101, 84 et 205 de Rouvroy que je souhaite étaler mes recherches. Pour avancer dans celles-ci et dans mes intentions, il m'est nécessaire d'aller sur le terrain et de rencontrer les gens, d'échanger avec elleux afin de comprendre leurs liens affectifs et d'usage avec leur environnement, et en particulier avec les espaces sauvages, et de comprendre leurs positionnements avec l'évolution de leur territoire.

Ayant déjà abordé la forme filmique l'année dernière et récemment le film documentaire au Togo, je souhaiterais reprendre ce moyen d'expression pour développer mon propos. En effet, le film documentaire permet de retransmettre du sensible. Il permet de faire ressentir l'espace par ses formes, ses couleurs, ses sons et ses mouvements, et il permet de retranscrire l'instantané, les réactions physiques des personnes rencontrées lorsque qu'elles s'expriment sur tel ou tel sujet.

L'idée serait de développer une réflexion à propos du bassin minier en mettant en scène dans un film, les terrils 101, 84 et 205 de Rouvroy et les cités, les habitants et le parc des îles qui l'abordent. L'analyse globale du site devrait y être montée de manière sensible et proposer des orientations de projets.